

SCMV

JOURNAL

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES



Camp des Jeunes SCMV : Concert de gala

Nos sponsors



- **140^e Assemblée des délégués** page **9**
- **32^e Fête fédérale des Musiques à Lucerne** page **12**
- **Pages jeunes** pages **15-22**

Comité central

Président:

Alain Bassang

Les Rennauds – 1853 Yvorne
tél. privé 024 466 70 60
natel 079 362 53 70
e-mail alain.bassang@irl.ch

Secrétaire correspondance + PV:

Monique Pidoux Coupry

En Tzatio – 1410 Thierrens
tél. privé 021 905 30 81
prof. 021 316 46 07
natel 079 404 33 07
e-mail fcoupry@bluewin.ch

Caissier et vice-président:

Jean-Daniel Richardet

rte de Cronay – 1405 Pomy
tél. privé 024 425 87 01
Fax privé: 024 425 87 09
prof. 024 557 74 93
e-mail: jean-daniel.richardet@bluewin.ch

*Cours de musique et écoles
de musique:*

Jean-Pierre Rey

Imp. des Tournesols 9 – 1530 Payerne
tél. privé 026 660 43 17
prof. 026 557 37 41
e-mail jpf-rey@bluewin.ch

Journal – relations publiques:

Jacques Henchoz

Impasse Creux-du-Van 6 – 1530 Payerne
tél. privé 026 660 83 31
natel 079 451 15 72
e-mail jmaohz@hotmail.com

Service des membres:

Philippe Jaton

Av. de la Rapille – 1008 Prilly
tél. privé 021 648 49 07
natel 079 646 48 93
E-mail philjaton@fpcv.net

Sponsoring et SUISA:

Christian Conod

Av. de la Gare 6 – 1315 La Sarraz
tél. privé 021 866 68 40
Fax 021 866 68 42
natel 079 433 24 87
e-mail christian.conod@bluewin.ch

Commission de musique

Président:

Jean-Claude Bloch

rue St-Laurent – 1176 St-Livres
tél. privé 021 808 73 58
natel 079 446 13 58
e-mail: jean-claude.bloch@bluewin.ch

Examens, écoles de musique, cours:

Laurent Rossier

route Moulin-Martinet 18 – 1175 Lavigny
tél. privé 021 807 11 57
natel 079 643 03 35
e-mail: laurent.r@bluewin.ch

Camp SCMV:

Serge Gros

rue Pestalozzi – 1112 Echichens
tél. privé 021 801 56 67
natel 079 305 21 69
e-mail Serge.Gros@bluewin.ch

Finale des solistes et petits ensembles:

Jean-Daniel Buri

Chemin du Bocage 3 – 1026 Echandens
tél. privé 021 701 07 61
prof. 021 693 24 58
natel 079 277 70 42
e-mail jean-daniel.buri@epfl.ch

Une banque pour tous.



Ouvrons la voie

Si vous attendez davantage que de simples conseils financiers, c'est à la Banque Raiffeisen que vous trouverez ce que vous cherchez. Pour nous, l'homme passe avant le profit et nous offrons à nos clients toutes les prestations d'une banque universelle. Passez nous voir: nous nous ferons un plaisir de vous montrer tout ce dont nous sommes capables pour faire fructifier votre argent!

www.raiffeisen.ch



Examens, écoles de musique, cours:

François Hofmann

rte de Buchillon 33 – 1162 Saint-Prex
tél. privé 021 806 49 34
natel 079/214 03 29
e-mail fr.hofmann@bluewin.ch

Ecole de musique:

Frank Sigrand

Coteau de Belmont 14 – 1815 Clarens
tél. privé 021 961 17 34
E-mail: frank.sigrand@freesurf.ch

Secrétaire:

Monique Pidoux Coupry

En Tzatio – 1410 Thierrens
(voir ci-contre)

Commission technique des tambours

Responsable:

Georges Metzener

Domaine des Pins K – 1196 Gland
tél. privé 022 364 30 02
natel 079 683 22 79

Secrétaire:

Mathieu Richardet

Route de Cronay 18, 1405 Pomy
tél. privé 024 425 87 01
Tél. prof. 024 424 15 64
natel 079 605 43 31
mathieu.richardet@bluewin.ch

Finale des solistes et petits ensembles:

Francis Muller

Vers-Pousaz 25, 1860 Aigle
tél. privé 024 466 25 40

Relation avec URSTFC:

Didier Laurent

rte d'Allaman 30 – 1163 Etoy
tél. privé 021 807 32 19
prof. 021 807 34 19
fax 021 807 34 19
natel 079 231 16 40

Commission Ecoles de musique

Président:

Maurice Terrin

«La Patrone» – Rte de Ménières
1523 Granges-près-Marnand
tél. privé 026 668 12 23
E-mail: md.terrin@praznet.ch

Membres:

Michel Reymond

Ch. du Belvédère 10
1450 Sainte-Croix
tél. privé 024 454 19 57
natel 078 717 97 64
E-mail: mamireymond@bluewin.ch

Aurélie Pilet

Chemin du Pontet 5
1306 Daillens
tél. privé 021 861 34 23
natel 079 679 87 09
e-mail: a.pilet@bluewin.ch

Christian Indermuehle

Rte de Founex 8 – 1296 Coppet
tél. privé 022 776 31 67
E-mail: ch.indermuehle@tranquille.ch

Jean-Pierre Dénéreaz

Route de l'Abbaye
1168 Villars-sus-Yens
tél. privé 021 634 49 49
natel 079 273 76 60
E-mail: jpdeneraz76@bluewin.ch

Association vaudoise des Musiciens Vétérans Fédéraux

Président:

Pierre Oulevey

Grandes-Rayes 10 – 1530 Payerne
tél. privé 026 660 38 69

*En vert, les changements réalisés depuis le
dernier numéro.*

WEEK-END ENSOLEILLÉ À WILER !

La moisson vaudoise fût de très bonne qualité

Lors de l'édition 2006 du Championnat Suisse des Solistes et Quatuor de Cuivres à Wiler (VS), la moisson vaudoise fût de très bonne qualité !

Durant tout le week-end, plus de 400 participants se sont affrontés dans des joutes amicales et musicales, et ont été jugés par des sommités du monde des cuivres, tels James Gourlay, soliste au tuba et directeur anglais, Blaise Héritier, président de la commission suisse des musiques et directeur renommé, ainsi que Albert Benz, ancien champion suisse.

Le Championnat Suisse des Cadets (de 12 à 15 ans), s'est déroulé le vendredi 21 avril. Déjà dans ce concours, les participants vaudois n'ont pas fait pâle figure ! En effet, Céline Fellay de l'Ecole de Musique de Nyon termine au 7^e rang chez les trompettes/cornets, Annick Chevalley de l'Echo des Rochers de Puidoux termine au 5^e rang chez les altos, et Robin Waeber de l'Union Instrumentale de Forel (Lavaux) et de Brass Création décroche le titre de Champion Suisse Cadet chez les basses. Tous trois ont été qualifiés pour le Championnat Suisse Junior (de 16 à 19 ans).

Ce même jour se sont déroulées les qualifications pour le Championnat Suisse des Solistes Juniors, qui a eu lieu le samedi 22 avril.

Ce samedi, chez les juniors, la moisson vaudoise continue ! Chez les cornets, le champion en titre Johan Martin ne termine qu'au 17^e rang, malgré une prestation de haut vol qui, de l'avis de beaucoup, méritait un résultat bien meilleur. Mais l'honneur sera sauf, car Céline Fellay, termine au 3^e rang, avec en prime une participation à la superfinale qui regroupe les 8 meilleurs solistes de la journée ! Mélissa Kruppenacher de la Fanfare de Mont-sur-Rolle et de l'Ensemble de Cuivres Mélodia termine à un beau 8^e rang. Elles

sont toutes deux qualifiées pour le lendemain: le championnat adulte.

Chez les euphoniums, Nicolas Indermühle de l'Union Instrumentale du Cercle de Coppet et de la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle termine à un magnifique 2^e rang, il est donc sacré vice-champion suisse junior d'euphonium. Puis chez les basses, Maxime Girod de la Villageoise de Penthalaz et de l'Ensemble de Cuivres Mélodia termine 3^e, suivi de Robin Waeber de l'Union Instrumentale de Forel (Lavaux) et de Brass Création au 4^e rang.

Le dimanche 23 avril, les adultes se sont alors affrontés avec un niveau incroyablement élevé ! Et une nouvelle fois, les musiciens vaudois ont fait honneur à nos couleurs ! En effet, Emilie Daven, bugle à l'Ensemble de Cuivres Mélodia, termine au 4^e rang chez les cornets, à égalité avec Mélissa Kruppenacher, et ceci juste derrière le Champion Suisse toute catégorie de l'année dernière, quelle performance ! De même Vincent Maurer de l'Echo du Chêne d'Aubonne, Champion Vaudois en titre termine au 3^e rang chez les altos, derrière la multi-championne suisse Jocelyne Moren du Brass Band 13 étoiles. Et ce n'est pas fini, last but not least, Nicolas Indermühle fini le week-end en beauté en prenant le titre de vice-champion suisse d'euphonium, avec une participation à la Super-Finale, derrière le Champion du week-end Gilles Rocha du Brass Band 13 étoiles.

A noter également le titre de Champion Suisse de quatuor pour Fireworks, avec Olivier Robyr, altiste de l'Ensemble de Cuivres Mélodia, et la belle 2^e place en 1^{ère} catégorie du quatuor Valdensis avec Mélissa Favre, Vincent Maurer, Daniel Aguet et Nicolas Indermühle (musiciens des fanfares d'Aubonne, de Coppet et de l'ensemble de cuivre Mélodia).

Nul doute que ce fût un

week-end haut en couleurs, avec des résultats magnifiques à la clef. Espérons que ces résultats sauront motiver encore plus de participants vaudois

pour l'année prochaine, à Orsières (VS) les 13, 14 et 15 avril 2007. Pour plus d'informations: www.cnsq.ch

Stéphane Duboux

Championnat Suisse de solistes cadets

Cornets

Céline Fellay	Ecole de Musique de Nyon	7	89*
Marina Turrian	MM Rougemont	17	86
Antoine Martin	Echo de Corjon Rossinière	17	86
Joëlle Hämmerli	Echo de Corjon Rossinière	35	82
Marc Gilliéron	Fanfare du Cercle d'Oron	40	81
Jessica Rossier	MM Rougemont	58	77

Altos

Annick Chevalley	Echo des Rochers Puidoux	5	88*
------------------	--------------------------	---	-----

Euphoniums

Florian Karlen	MM Rougemont	7	85
----------------	--------------	---	----

Basses

Robin Waeber	Union Instrumentale de Forel(Lx)/Brass Création	1	92*
--------------	---	---	-----

Qualifications au championnat suisse des solistes juniors

Cornets

Cédric Chevalley	Echo des Rochers Puidoux / Brass Création	29	85
------------------	---	----	----

Euphoniums

Nicolas Indermühle	Union Instrumentale de Coppet	7	89*
Aurélie Neff	Echo de Corjon Rossinière	11	87*
Franck Waeber	Union Instrumentale de Forel(Lx)/Brass Création	16	84

Championnat suisse des solistes juniors :

Cornets

Céline Fellay	Ecole de musique de Nyon	3	94*
Mélissa Kruppenacher	Fanfare Mont-sur-Rolle/EC Mélodia	8	89*
Johan Martin	Echo de Corjon Rossinière	17	86

Altos

Annick Chevalley	Echo des Rochers Puidoux	13	78
------------------	--------------------------	----	----

Euphoniums

Nicolas Indermühle	Union Instrumentale de Coppet	2	93*
Aurélie Neff	Echo de Corjon Rossinière	12	84

Basses

Maxime Girod	La Villageoise Penthalaz / EC Mélodia	3	86
Robin Waeber	Union Instrumentale de Forel(Lx)/Brass Création	4	85

Championnat suisse des solistes

Cornets

Mélissa Kruppenacher	Fanfare Mont-sur-Rolle/EC Mélodia	4	93
Emilie Daven	EC Mélodia	4	93
Céline Fellay	Ecole de musique de Nyon	15	89

Altos

Maurer Vincent	Echo du Chêne Aubonne / EC Mélodia	3	89
----------------	------------------------------------	---	----

Euphoniums :

Nicolas Indermühle	Union Instrumentale de Coppet	2	94*
--------------------	-------------------------------	---	-----

JUBILÉ

EJIB : 15 ans déjà...



L'Ensemble des jeunes instrumentistes de la Broye (EJIB)

Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet dernier, à Domdidier, l'Ensemble des jeunes instrumentistes de la Broye (EJIB) fêtait ses quinze ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, le comité d'organisation avait invité 10 ensembles de jeunes issus de différentes écoles de musique de la région ainsi que l'orchestre départemental des juniors du Chablais et de Savoie. L'EJIB, dirigé par M. Christophe Lambert et présidé par M. Michel Bugnon, est une formation composée de 60 jeunes

musiciennes et musiciens provenant des 19 fanfares de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Durant la journée du samedi un marché villageois avait été installé et divers ateliers traitant de sujets aussi importants que la respiration, les techniques d'échauffement ou de l'ouïe étaient à la disposition des musiciens et des visiteurs. A relever encore que l'EJIB enregistre actuellement un CD qui sera disponible à l'automne. Informations complémentaires sur www.ejib.ch

JHZ



L'ensemble lors de l'enregistrement.



CONVOCAATION

à la 140^e Assemblée des délégués de la SCMV
samedi 11 novembre 2006, à 9 h,
à la Grande salle de Chardonne

Organisation: Fanfare municipale de Chardonne-Jongny

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 novembre 2005
3. Désignation des scrutateurs
4. Admissions et démissions
5. Rapports
- 5a Rapport du président central
- 5b Rapport du président de la Commission de musique
- 5c Rapport du président de la Commission technique des tambours
- 5d Rapport du président de la Commission des écoles de musique
- 5e Rapport du caissier
- 5f Rapport de la Commission de vérification des comptes
6. Approbation des comptes 2005 et de la gestion du CC
7. Budget 2007
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes pour 2006
9. Désignation de la section organisatrice de la 142^e Assemblée des délégués en 2008
10. Désignation de la section organisatrice de la 12^e Fête des Jubilaires en 2010
11. Désignation de la section organisatrice de la 15^e Finale des solistes et petits ensembles en 2007
12. Approbation du règlement du concours
13. Fête cantonale Montreux 2008 : présentation par les organisateurs
14. Communications du Comité central et des Commissions
15. Propositions des sections
16. Divers

Les sections voudront bien prêter une attention toute particulière à cet ordre du jour.

Les sections vont recevoir d'ici quelques jours, la convocation officielle avec tous les documents nécessaires.

Nous remercions la Fanfare municipale de Chardonne-Jongny pour l'organisation de cette assemblée.



Fanfare municipale de Chardonne-Jongny

Depuis 1944 déjà, quelques jeunes gens de Chardonne envisageaient de créer une société de musique instrumentale au village. Il faudra attendre 1946 pour que quelques personnes prennent la chose au sérieux et convoquent une assemblée constitutive dont le résultat fut la naissance de la «Fanfare de Chardonne» le 4 novembre de la même année.

Forte de 18 musiciens, le 18 novembre 1946, la fanfare interprète deux marches: «les Grenadiers» et «Vers la Frontière» à l'occasion d'une conférence du Général Guisan.

La brillante exécution des musiciens leur valut des chaleureux applaudissements du public... et du Général.

Il faudra attendre le 7 mai 1947 pour que la société prenne pour nom définitif «Fanfare municipale de Chardonne-Jongny» et le 2 octobre 1948 pour la voir admise au sein de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises.

Le 22 mai 1949, on inaugure son drapeau, bannière qui emmena la fanfare aux cortèges des Fêtes des Vignerons de 1955 et de 1977.

En 1990, un nouveau drapeau a été inauguré avec comme marraine la société de musique «La Lyre de Conthey». Dès 1992, de nouveaux uniformes habillent nos musiciennes et musiciens.

En 1999, la fanfare a participé à la Fête des Vignerons comme fanfare de cortège. Le 16 juin 2001, la société participe à Fribourg, et ceci pour la 1^{re} fois de son histoire à une Fête Fédérale des Musiques. A cette époque, la fanfare était forte de 40 membres contre 35 actuellement.

La société se produit régulièrement au village, lors de ses soirées annuelles, au Giron des Musiques de la Veveyse dont elle aura l'organisation en 2012, lors des Marchés Folkloriques de Vevey, occasionnellement à la Fête Cantonale des Musiques Vaudoises dont la prochaine Fête aura lieu en 2008 à Montreux et nous espérons y participer.

Le 1^{er} septembre 2005 a vu l'arrivée d'un nouveau directeur en la personne de Monsieur Stéphane Pecorini âgé de 33 ans et qui succède à Monsieur Roland Mottier qui était à la tête de notre société depuis 12 ans et qui a fait en excellent travail, notamment avec les jeunes. Grâce à lui, nous avons pu développer notre école de musique, dont un grand nombre d'élèves font partie actuellement de la société.

Avec Monsieur Pecorini, nous espérons également faire de l'excellent travail et ainsi continuer à progresser. Nul doute que nous y arriverons.

Le Comité



COMPTE-RENDU DES SÉANCES DECENTRALISÉES – SCMV 2006

A Yverne, La Sarraz, Pomy, Mézières et St-Livres

Ces séances ont eu lieu les 18 avril à Yverne, 20 avril à La Sarraz, 24 avril à Pomy, 25 avril à Mézières et 3 mai à St-Livres.

Il n'a pas été tenu de procès-verbal de chaque séance, mais un compte-rendu succinct.

Accueil et bienvenue

Alain BASSANG, président, souhaite la bienvenue à chacun et explique que, par ces séances, notre but est d'être plus proches des sociétés en facilitant la discussion, la communication, l'information.

Caisse

Jean-Daniel RICHARDET, caissier, donne quelques explications au sujet des comptes et relève des points importants, tels que les subsides des sponsors, en l'occurrence Raiffeisen et Association viticole d'Yverne (Fr. 5'000.- chacun par année). Il relève également le subside du canton Fr. 135'000.-/année et comment il est redistribué aux écoles de musique. A noter également l'apport de la Loterie Romande pour 2006 de Fr. 25'000.- pour le camp et de Fr. 20'000.- pour le plan d'études. Il explique que la cotisation de Fr. 22.- par membre est répartie comme suit: Fr. 6.50 à la SUISA, Fr. 4.50 à l'ASM et Fr. 11.- à la SCMV.

Examens écoles de musique

Jean-Pierre REY, responsable des examens, explique le travail effectué pour les examens de musique et relève l'importance d'annoncer les élèves sur les feuilles qui sont adressées annuellement à chaque société. Il précise qu'il est important de respecter les délais impartis pour le retour des dites listes. Il rappelle les dates d'examens: 9 décembre 2006 et 8 décembre 2007.

Service des membres

Philippe JATON explique le service des membres et relève également l'importance d'ins-

crire les jubilaires dans les dé-lais. Dès le 1er janvier 2006, les jeunes musiciens inscrits comme membres actifs dans leur société, qui ont en dessous de 15 ans, sont dès lors considérés comme membres et paient la cotisation de Fr. 22.- (par ex.: si un élève entre à 12 ans dans la société comme membre actif, sa cotisation est due; il touchera l'année de ses 32 ans, le diplôme pour 20 ans d'activité); comme cela se passe dans une bonne partie des cantons romands et à l'ASM.

Lors de la séance du 18 avril à Yverne, la société du Sépey s'est dite inquiète au sujet de ses carnets de musiciens « perdus ». Jacques HENCHOZ et Philippe JATON avouent faire tout leur possible pour les retrouver. Malheureusement, Le Sépey n'est pas la seule société dans ce cas.

Ecoles de musique – Loi sur l'enseignement non professionnel de la musique

Maurice TERRIN, président CEM, explique en détail le travail effectué dans le cadre de l'élaboration d'un projet de loi sur l'enseignement non professionnel de la musique. Il faut retenir que dès 2009 le canton n'allouera plus de subvention s'il n'y a pas de loi cadre. Il y a donc tout intérêt à défendre ce projet de loi. Il explique que le but est, entre autres, de « standardiser » la rémunération des professeurs (que ceux-ci travaillent à la SCMV, à l'AVCEM ou à l'AVEM) en considérant bien évidemment leurs charges sociales.

Il sera important de collaborer au niveau de l'enseignement. A savoir également que si la loi entre en vigueur, l'apport financier serait nettement plus conséquent pour le canton que jusqu'alors. Les communes se devront également de participer. Il relève que près de 50% des professeurs enseignant à la SCMV sont diplômés et qu'en faisant le rapide calcul

de l'addition des heures d'enseignement dispensées à la SCMV, cela représente du travail pour 40 professeurs à plein temps. La SCMV peut par conséquent se considérer comme un véritable employeur. Il rappelle également combien il est important de faire une assurance accidents pour les professeurs. Il propose d'aller sur le site de la SCMV où figurent toutes les informations utiles pour les écoles de musique. Maurice TERRIN rend attentives les sociétés au fait que, dans le cadre de la mise en vigueur de la loi, les comptes « société » et « école de musique » devront être séparés.

Ce sujet a remporté un vif intérêt de la part des sociétés. Pour certaines sociétés (principalement celles qui ont des petites écoles de musique), le coût d'une telle opération leur fait peur, surtout quand on parle de salaires et de charges sociales des professeurs. Une vive réaction de la part de certaines sociétés s'est également faite sentir quand Maurice TERRIN a annoncé que le coût de l'heure de l'enseignement musical allait inévitablement augmenter.

Certaines craintes se dessinent et bon nombre de sociétés ont peur de voir leur école se fermer. Maurice TERRIN les rassure en leur disant qu'il se bat pour que les écoles restent des écoles de proximité, sinon c'est effectivement la mort de nos sociétés. Toutefois, ce qui pourrait être régionalisé, c'est la gestion des professeurs, ceux-ci pouvant enseigner à l'AVCEM qu'à la SCMV, voire même dans le cadre scolaire. D'autres ont peur de se voir obligés de s'en référer à la loi.

Maurice TERRIN leur rappelle que ce n'est pour l'heure qu'à l'état de projet, que si tout va bien, celle-ci entrerait en vigueur au 1er janvier 2008 et que le temps imparti pour sa mise en application auprès des sociétés serait de 10 ans; ce

qui nous amène à 2018! De plus, l'année 2007 est une année électorale; ce qui revient à dire que s'il y a des changements au sein de nos élus, le projet peut tout autant avancer que basculer!

Interrogation de l'Ecole de musique de Lausanne, lors de la séance du 25 avril à Mézières, au sujet des contacts entre élèves de l'AVCEM et de la SCMV, d'où l'importance de préserver notre spécificité de musique collective. Maurice TERRIN tient à préciser que l'on parle de collaboration avec l'AVCEM et non de fusion. Le problème de l'intégration des jeunes est également relevé et certains se demandent pourquoi les élèves ne continuent pas la formation? Maurice TERRIN tient à préciser que le fait de conserver un enseignement de proximité est largement défendu.

Si une collaboration naît entre associations pour gérer les écoles de musique et que des « centres régionaux » de gestion se mettent en place, il y aura problème dans les grandes écoles de musique qui sont déjà très structurées administrativement. Retenons que le but de cette régionalisation serait principalement la gestion des professeurs.

Précisons que, pour répondre à une demande, il n'est pas possible de consulter ce projet de loi. Comme dans tout projet de loi cantonale, celui-ci n'est consultable que quand il est mis en consultation auprès des associations intéressées, des milieux politiques, etc. Avant, il n'est pas possible d'en connaître sa teneur.

Journal

Jacques HENCHOZ, responsable du journal, relève qu'il attend toujours et sans cesse des annonces pour le journal (annonces de giron, de manifestations diverses, récits de voyage, etc). Ne pas hésiter d'utiliser le journal, moyen de communication officiel de la SCMV. Il précise qu'à l'avenir

l'annonce des manifestations pourra se faire directement par le site SCMV.

Fête cantonale 2008

Alain Bassang parle de la Fête cantonale en 2008 en incitant les sociétés à y participer. Au sujet de la carte de fête, il explique que le prix n'est pas fixé. Généralement, il ne doit pas dépasser Fr. 50.-. Il explique qu'une solution telle que celle du Festival de musique légère (soit Fr. 250.- de forfait par société) est possible et chaque musicien s'organise pour manger. A voir... La question du prix de la carte de fête n'a cependant pas suscité de réaction particulière. Toutefois, certaines sociétés ont réagi au sujet de la date (week-end de l'Ascension) qui peut retentir du monde. C'est plutôt le fait du « concours » et de devoir interpréter une pièce imposée pas toujours aisée à jouer qui retient les musiciens. Alain BASSANG rappelle la catégorie libre et incite les sociétés qui ne veulent pas concourir à participer dans cette catégorie. Mais comme le disent certains, ce n'est pas toujours le souhait du directeur qui aime aussi prouver ce qu'il peut faire avec sa société.

Lors de la séance du 20 avril 2006 à La Sarraz, proposition d'un représentant de Penthaz de ne plus présenter les carnets avant le concours. Il suffirait juste de s'annoncer et de

vérifier que la cotisation est payée (selon liste SCMV). En proposant ceci, il pense surtout aux musiciens qui jouent dans plusieurs sociétés et qui doivent, à chaque fois, montrer leur carnet. (Reste cependant le problème du contrôle de l'identité de la personne).

Sponsoring

Au sujet de la Loterie Romande, Alain BASSANG relève que la nouvelle responsable Mme Schenk est très compréhensive. Toutefois, si des subsides sont versés, ils doivent l'être pour des choses concrètes et non pour le fonctionnement. Une aide pourrait être apportée aux sociétés, par le biais de la SCMV. Cette aide pourrait servir à acheter des instruments, par exemple. Remarque d'un membre de Cudrefin, lors de la séance du 24 avril à Pomy, qui peine à croire qu'une répartition entre sociétés soit aisée, car à qui donner et quand ? Il demande toutefois, si les sociétés pourront de leur côté demander une aide à la Loterie Romande. Lors de la même séance, une responsable de Lucens affirme que pour leur école de musique, ils avaient touché de l'argent, après avoir argumenté qu'ils étaient moins aidés financièrement que l'AVCEM alors que la société de Combremont qui avait fait pareille demande, n'a quant à elle rien

Le responsable de Cudrefin demande également, au sujet du subside du canton, si un élève de leur société suivant des cours sur Fribourg, peut toucher sa part de subside vaudois. Il va de soi, qu'il ne la touchera pas, cet élève devant, pour ce faire, suivre la formation vaudoise ou tout au moins se présenter aux examens de la SCMV.

Alain BASSANG rappelle également que les sociétés et les membres des sociétés bénéficieront d'un prix préférentiel lors de commandes de vins à l'Association viticole d'Yvorne.

Attente des sociétés

Quand Alain BASSANG a demandé aux sociétés ce qu'elles attendaient du CC: pas de commentaires de la part de l'assemblée.

Divers

Question est posée de savoir ce qui intéresserait les sociétés comme cadeaux d'anniversaire (pour les 75, 100, 125 ans, etc.). Les sociétés présentes pensent effectivement que lors d'anniversaires, il serait préférable de demander aux sociétés ce qu'elles souhaiteraient recevoir.

Plusieurs sociétés disent ne pas avoir reçu le courrier de l'ASM (pour inscription des adresses – fichier informatique) dans le cadre du sponsor Pfister. Mais bon nombre avouent aussi ne pas y avoir prêté une attention particulière.

Lorsqu'Alain BASSANG parle du Festival des musiques populaires à Moudon, certaines personnes relèvent combien il est regrettable que lors des émissions De Si De La, on ait vu si peu de public. Il fallait « imaginer » que c'était une fête ! Alain BASSANG rappelle le prochain Festival des musiques populaires qui aura lieu à Moudon les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

CTT

Lors de la séance du 24 avril à Pomy, Mathieu RICHARDET, membre de la CTT, présente le travail effectué au sein de ladite commission. Il rappelle qu'ils sont à disposition de toutes les personnes qui souhaitent des informations sur les tambours et sur les cours. La CTT est là pour ça.

A retenir prochaine fête des jubilaires – fin mars 2007 à Granges-Marnand.

Propositions individuelles

Pas de propositions individuelles. Toutefois, les personnes présentes relèvent l'intérêt de ces séances (plus aisées pour la communication et pour la discussion que l'Assemblée des délégués) et regrettent que beaucoup de sociétés ne soient pas présentes, principalement à la séance du 18 avril à Yvorne. Ces séances ne seraient pas annuelles mais auraient lieu tous les deux ans.

MPC

TOP MUSIC^{SA}

Instruments à vent et percussion
Atelier et Vente

Instruments, partitions, CD, accessoires, réparations,

Large stock
de locations, occasions* et neufs

 **0 219 604 604**

Zone industrielle C81 * 1844 Villeneuve * info@topmusic.ch
*occasions & demo : liste en permanence à jour sur www.topmusic.ch



La Fanfare de la police cantonale vaudoise

formation Brass-Band, recherche des

musiciens

afin de compléter ses registres (basse, alto, euphonium, trombone)

Pour toutes questions et en cas d'intérêt, veuillez contacter le président, Th. Grandjean
natel 079 502 25 90
ou par e-mail president@fpcv.net

32^e FÊTE FÉDÉRALE DES MUSIQUES

Echo de la presse régionale vaudoise

Harmonie, La société de musique de Granges-près-Marnand a côtoyé avec honneur les ensembles prestigieux du pays, à Lucerne, lors de la Fête fédérale des musiques.

La décision d'honorer ce grand rendez-vous des meilleures fanfares et harmonies du pays avait été prise au printemps 2004 déjà. Après l'excellente expérience vécue à la Fête fédérale de Fribourg en 2001 (4^{ème} rang en harmonie 3^e division) et les bons résultats obtenus à la Fête cantonale vaudoise en 2003 à Gland (1^{er} rang en harmonie 2^e division), les musiciens de la Broyarde et leur chef directeur Giancarlo Gerosa ont choisi de concourir à Lucerne en 2^{ème} division harmonie. Une ambition totalement justifiée, si l'on se réfère aux résultats obtenus lors de cette 32^e Fête fédérale.

Après plusieurs mois de préparation, les musiciennes et musiciens ont présenté devant un jury professionnel leur pièce de choix (Ouverture pour une pièce imaginaire de Juriann Andriessen), la pièce imposée (Pintako du compositeur suisse Urs Heri) ainsi que leur marche de défilé («Washington Poste» de John Philip Sousa) sur la Haldenstrasse de Lucerne. Ils ont obtenu d'excellents résultats puisque pour le concours en salle, ils se classent au 2^e rang sur 46 sociétés jugées par le même jury et au 7^e rang sur les 112 ensembles de 2^e catégorie, en division harmonie. Pour le concours de marche, ils se sont classés au 30^e rang sur 101 sociétés. Ces résultats sont un remarquable encouragement pour tous les musiciens et musiciennes qui ont ainsi pu se mesurer à d'autres, dans une catégorie où des sociétés de villes qui comptent plus de 10000 habitants ou plus

concourent également. Le directeur et les membres de la Broyarde ont reçu un accueil chaleureux par les autorités de Granges et l'Union des sociétés locales, lors de leur retour de Lucerne dimanche 25 juin, et ils tiennent à dire leur gratitude aux auteurs de cette réception qui les a touchés. «Ces résultats sont principalement le fruit de l'école de musique, créée en 1988 déjà, qui fonctionne comme le poumon de la société pour le renouvellement des musiciennes et musiciens, en offrant une formation professionnelle », affirme Fanny Terrin, musicienne et sœur de Joël, responsable précisément de l'école de musique. Ils ajoutent en chœur que la valeur du chef Giancarlo Gerosa est également déterminante dans les succès remportés par La Broyarde : « il sait prendre chaque musicien afin d'en tirer le maximum, cela dans la bonne humeur et c'est

une chance exceptionnelle de l'avoir comme chef».

En outre, les musiciens sont conscients que le soutien des autorités locales, des commerçants et entreprises de Granges et région, est précieux pour l'évolution de la société. Leur budget pour participer à la Fête fédérale de Lucerne était supérieur à 8'000 francs et la générosité manifestée à cette occasion est particulièrement appréciée.

Article écrit par M. J.-D. Fattebert et publié dans le journal La Broye du 13 juillet 2006

Petite précision du responsable du journal que vous avez dans les mains. Sur le trajet retour, Maurice Terrin, président de la commission des écoles de musique auprès de la SCMV et membre actif de la Broyarde, a perdu sa légendaire moustache! Comment? Venez à Chardonne pour le savoir. JHZ

LE COIN DES TAMBOURS MAIS PAS SEULEMENT...

Avez-vous quinze minutes à me consacrer, c'est pour un sondage...

Cette phrase, vous l'avez entendue à mainte reprise, souvent entre 12 h. et 13 h., lorsque vous appréciez l'excellent repas que votre femme chérie vous a préparé (ndlr: n'oubliez pas de temps en temps de lui dire que c'est votre femme chérie, ça fait toujours plaisir...). Ah, ces télé-opérateurs, ils ont toujours l'art de vous téléphoner quand vous n'avez pas le temps, et surtout de vous poser des questions existentielles: «Préférez le papier de toilette X avec trois couches super-douces, au papier M-Budget, qui râpe un peu...», «Etes-vous content de votre opérateur téléphonique, car celui que je vous propose est fantastique, vous pouvez téléphoner tous les jours pour 2 cts par heure...» Pour ce genre de téléphone, vous avez des phrases toutes faites:

1. Oui bien sûr, j'ai tout mon temps et je suis heureux de pouvoir répondre à votre sondage
2. Non, je n'ai pas le temps, merci, au revoir
3. Oui... Non... Je ne sais pas... Peut-être... merci, au revoir
4. Tut... Tut... Tut... Tut ...
5. Et ma préférée: mes parents sont en vacances en Afrique depuis un mois et je n'ai plus de nouvelles, vous pouvez rappeler plus tard?

La CTT a décidé de procéder à un sondage afin de connaître vos attentes et ainsi pouvoir travailler de la façon la plus ciblée possible. J'espère que la phrase N° 1 sera tout le temps utilisée et ne jamais entendre la N° 4 Résultat de l'enquête dans le prochain numéro!

Examen de la SCMV

Le 9 décembre prochain aura lieu les examens de la SCMV à Vevey. J'espère que vous avez rappelé à qui de droit d'inscrire vos élèves, cela fera plaisir à votre caissier! Petit rappel: les examens Supérieur I et II sont dorénavant exécuté sur le tambour et plus sur le tambour-muet. Vous trouverez toutes les directives des examens dans le plan d'études que tous les responsables des écoles de musique ont reçu et vous les ont, j'en suis sûr, déjà transmises...

Nouvelle rubrique!

Pour beaucoup de gens, le tambour est un truc sur lequel on tape avec des machins pour faire du bruit (ndlr : beaucoup trop de bruit selon certains ...). Afin de combler un énorme vide dans notre culture générale, Gilles Cheseaux, tam-

bour-percussionniste de l'EM de Nyon, nous a généreusement cédé les droits d'auteur de son travail de mémoire consacré à notre instrument préféré! Vous allez donc découvrir dès maintenant et lors des prochains numéros, tout et absolument tout ce que vous devez savoir sur le tambour! Merci Gilles!

Et Bonne lecture!
Pour la Commission Technique des Tambours (CTT)
Mathieu Richardet

P.S.: Je me suis acheté le livre «Concevoir et créer un site Web pour les nuls» ... 547 pages de pur bonheur! J'ai dû lire seulement 3 fois la première page pour la comprendre, donc si tu veux faire dans le social en sauvant un pauvre type du formatage accidentel du disque «C»... (suite en page 14)

Description du tambour

Le tambour est un instrument de musique de la famille des percussions. Il est composé de plusieurs parties:

1. d'un baudrier
2. d'un fût cylindrique métallique
3. de deux cercles de bois
4. d'une peau de frappe
5. d'une peau de timbres
6. d'une corde
7. de timbres
8. de tendeurs en cuir
9. d'un mécanisme de timbre
10. d'une sourdine

Le baudrier sert à accrocher le tambour sur le musicien. Celui-ci a aussi deux attaches pour y mettre les baguettes. Le baudrier se place sur l'épaule droite de biais afin que le tambour ait une inclinaison idéale pour jouer.

Le fût soit métallique (d'un alliage fer-aluminium recouvert d'une couche d'inox) ou de bois de forme cylindrique sert de caisse à résonance. Sur son côté se trouve un trou permettant à celle-ci de se faire. Dans le cas contraire, le son serait sourd et court. Dessus est fixé un mécanisme permettant de régler les timbres pour avoir le meilleur son possible.

Les cercles de bois sont étuvés pour leur donner cette forme cylindrique. Ils sont percés 10 ou 12 fois pour le passage de la corde permettant ainsi une pression sur les peaux. Le cercle du bas est entaillé de chaque côté pour permettre le passage des timbres.

La peau de frappe se trouve sur le dessus du tambour. On frappe sur cette peau comme son nom l'indique. Elle est maintenant fabriquée en plastique ou en nylon (dite peau tressée). On trouve encore des peaux naturelles comme des peaux de vache.

La peau de timbre se trouve en dessous du tambour. Par-dessus celle-ci se trouvent des timbres qui sont des boyaux pliés en deux, mais il y en a aussi des métalliques torsadés comme un ressort. Avec les vibrations des coups donnés sur le tambour, ils vibrent à leur tour.

La corde synthétique ou en chanvre mesure 8 mètres. Pour mettre celle-ci, le tambour est mis sous presse. Suite de quoi la corde passe d'un cercle à l'autre. Ainsi lors du passage de celle-ci, la tension des peaux est idéale dès le départ.

Les tendeurs en cuir sont de petits triangles où la corde passe deux

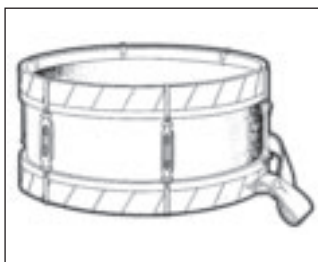


fois dedans, une fois en montant, une fois en descendant. Ils servent à tendre les peaux au maximum avant de jouer. Après avoir joué, il ne faut pas oublier de détendre les cordes sinon lorsque l'on reprendra le tambour, les peaux se seront entièrement détendues. Il sera donc impossible de rejouer avec et il faudra alors, le repasser sous presse.

La sourdine se trouve à l'intérieur du tambour sous la peau de frappe. Il s'agit d'un morceau de bois couvert d'un feutre qui exerce une légère pression sur celle-ci. De ce fait, les mauvaises vibrations sont éliminées et le son amélioré.

Les baguettes sont en peuplier. Leur poids varie de 50 à 80 g. Le choix du poids est personnel. Celui-ci varie tous les deux grammes soit 52, 54, 56 grammes etc. Il est très important d'avoir des baguettes au bon poids car si elles sont trop lourdes, on a de la peine à jouer longtemps.

De nos jours, il existe trois sortes de tambour. Le premier, la « boîte à bricelets » d'une hauteur d'environ 140 mm et d'un diamètre de 360 mm, même tambour qu'il y a 50 ans à l'armée Suisse. Le deuxième, le semi-bâlois d'une hauteur d'environ 260 mm et d'un diamètre de 360 à 390 mm, même tambour qu'il y a environ trente ans à l'armée Suisse. Et le troisième, le bâlois d'une hauteur de 480 mm et d'un diamètre 380 mm à 400 mm, celui-ci est actuellement joué à l'armée suisse. La composition du semi-bâlois et du bâlois est identique au tambour décrit plus haut. Tant dis que la « boîte à bricelet » n'a pas de corde, mais celle-ci est remplacée par des tendeurs métallique à pas de vis.



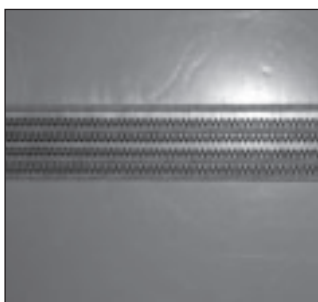
« Boîte à bricelets ».



Tambours semi-bâlois.



Tambours bâlois 40.



Les timbres.



La peau tressée.



Un tambour mis sous presse.



Position du baudrier et du tambour.



Après un été quelque peu original au niveau de la température, tantôt caniculaire, tantôt frisquet, l'automne est déjà là. J'ai le plaisir de vous adresser quelques mots par l'intermédiaire de cet éditorial.

La pause estivale a été comme chaque année, l'occasion pour nos jeunes musiciens de participer au camp SCMV. Et cette année, il s'agissait de fêter la 25^e édition et le spectacle créé pour l'occasion l'a fait d'une manière exceptionnelle.

Ce fut un ravissement pour les yeux et les oreilles de toutes les personnes présentes à Ste-Croix les 3 jours de spectacle! Certes quelques musiciens n'ont-ils pas apprécié cette expérience comme ils l'auraient voulu... Evidemment, on ne peut comparer un tel spectacle avec les traditionnels concerts finaux des derniers camps. Evidemment que la partie musicale était moins importante, mais n'était-ce pas merveilleux de participer à un événement unique, créé spécialement pour le camp? Je pense qu'avec le recul, tout le monde est d'accord avec moi et tous sont fiers d'avoir contribué au succès de ce spectacle. Encore bravo aux auteurs, aux acteurs et bien sûr aux musiciens!

Je disais donc que l'automne était là et comme chaque année avec cette saison, quelques manifestations se profilent à l'horizon. Je parle bien sûr tout d'abord de l'assemblée des délégués (le 11 novembre à Chardonne), puis de la finale vaudoise des solistes et petits ensembles (le 18 novembre à Echallens), et pour terminer l'année, les examens SCMV (le 9 décembre à Vevey).

Concernant les deux dernières manifestations citées, on sait tout le stress et la préparation qu'elles amènent, et je souhaite plein succès à toute cette belle jeunesse motivée.

Concernant l'assemblée, j'espère que nos 108 sociétés y seront représentées ce jour-là; nous devons montrer aux politiques présents que nous sommes tous soudés et que nous formons une famille... même si dans vos têtes, une assemblée est barbant, je puis vous assurer que celle de Chardonne sera des plus intéressantes, on y parlera, entre autres, de la future loi sur l'enseignement de la musique non-professionnelle qui concerne toutes nos écoles de musique.
O absence = Avenir assuré pour nos sociétés.

Concernant la grande manifestation de mai 2008 (Fête cantonale) je ne peux que vous encourager à songer d'ores et déjà à votre participation, et de quelle façon vous allez participer à cette grande Fête; il y a tant de possibilités!

Nous devons là aussi nous mobiliser, car la population de ce canton et les politiques, doivent savoir que nous existons et que notre art est loin d'être mort...

En vous souhaitant beaucoup de plaisir au sein de vos sociétés respectives et me réjouissant déjà de vous voir nombreux le 11 novembre, je vous adresse mes salutations musicales.

Alain Bassang
Président

Manifestations cantonales

Vendredi 13 octobre 2006

Boussens, grande salle, concert final du camp musical des jeunes du giron des musiques du Gros-de-Vaud

Samedi 28 octobre 2006

Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux (Pomy)

Samedi 11 novembre 2006

Assemblée des délégués (Chardonne/Jongny)

Samedi 18 novembre 2006

Finale des solistes et petits ensembles (Echallens)

Samedi 9 décembre 2006

Examens SCMV à Vevey

Dimanche 25 mars 2007

Fête des Jubilaires à Granges-près-Marnand

Samedi 4 novembre 2007

Assemblée des délégués (Nyon)

Samedi 10 novembre 2007

Finale des solistes et petits ensembles (La Sarraz)

Manifestations locales

Dimanche 8 octobre 2006

La Lyre de Begnins – Inauguration du nouveau drapeau

Samedi 11 novembre 2006

Union instrumentale de Forel-Lavaux – 30^e anniversaire de l'ensemble de cuivre Bavaria au Forum de Savigny

Samedi 18 novembre 2006

Nordsbaud – Soirée annuelle à la grande salle de Baulmes

Sa. 18. ve. 24

et sa. 25 novembre 2006

Echo des Rochers de Puidoux – Soirées annuelles

Vendredi 15 décembre 2006

Concert de Noël par l'Echo du Chêne à Pampigny

Samedi 16 décembre 2006

Fanfare de Gimel – Soirée annuelle, Grande salle de Gimel

Samedi 16 décembre 2006

Union instrumentale de Forel-Lavaux – Concert de Noël de l'Ecole de musique à l'église de Forel

Ve. et sa. 9 et 10

et sa. 17 février 2007

Union instrumentale de Forel-Lavaux – Soirée annuelle

Ve. 23 et sa. 24 mars 2007

Soirées annuelles de l'Echo du Chêne à Pampigny

SUBSIDES AUX ÉCOLES DE MUSIQUE

Bonne nouvelle !

La 2^e attribution des subsides pour l'année 2005 en raison des examens a été versée dans le courant du mois d'août. Selon la décision de la Commission des Ecoles de musique et du Comité central, la répartition est la suivante :

- Subside de base par élève	Fr. 17.-
- Bonus «charte» forfait par école	Fr. 300.-
subside par élève	Fr. 15.-
- Subside par élève ayant réussi l'examen	Fr. 220.-
- Allocation par élève ayant participé au récital	Fr. 200.-

De plus, grâce au soutien de la Loterie Romande, qui a pris en charge une grande partie du coût de notre plan d'études, nous avons pu rétrocéder aux Ecoles de musique une part de la retenue effectuée en 2003 et 2004, soit respectivement Fr. 32.- et Fr. 25.- par examens réussis.

Un immense MERCI à la Loterie Romande, ainsi qu'aux professeurs et initiateurs du plan, en particulier les membres de la Commission de musique.

A noter que chaque Ecole de musique enregistrée dans notre fichier a reçu un CD complet du plan d'études avec code d'accès personnel.

Pour le CC : le caissier J-D Richardet

Vous n'avez pas encore retourné votre liste des membres, MERCI de le faire sans délai. Le responsable Philippe Jatton vous remercie d'avance et se tient à votre disposition en cas de difficultés.

Vous désirez annoncer une manifestation, une soirée annuelle ou une autre activité musicale, n'hésitez pas à utiliser les colonnes de votre agenda SCMV.

Remplissez simplement le coupon ci-dessous et envoyer-le à **Jacques Henchoz, Impasse Creux-du-Van 6, 1530 Payerne** ou par e-mail jmaohz@hotmail.com

Nom de la Société:

Date et heures de la manifestation:

Descriptif de la manifestation:

Coordonnées de la personnes de référence:

RENCONTRE DES RESPONSABLES ROMANDS
DU SERVICE DES MEMBRESUn dialogue
constructif

Dans le cadre de la rencontre annuelle des comités romands, les responsables cantonaux des vétérans, se sont retrouvés pour une matinée de travail, le samedi 8 avril 2006, à Estavayer-le-Lac. Les discussions, très enrichissantes, se sont déroulées dans une ambiance sympathique, en présence de M. Rohner, responsable du ser-

vice à l'ASM. Les importantes informations obtenues ont été transmises aux sociétés de notre canton lors des séances décentralisées. Cependant, si vous, responsables de nos sociétés vaudoises deviez avoir des questions, n'hésitez pas à contacter notre collègue Philippe Jatton qui se fera un plaisir de vous répondre.

JHZ



Les responsables romands avec M. Rohner de l'ASM.

La prochaine parution de votre journal:
1^{er} décembre 2006

Délai rédactionnel:
1^{er} novembre 2006
au plus tard

Jacques Henchoz
Impasse Creux-du-Van 6
1530 Payerne
tél. privé 026 660 83 31
natel 079 451 15 72
e-mail jmaohz@hotmail.com



www.scmv.ch



ÉCHALLENS

14^e Finale vaudoise des solistes et petits ensembles

Depuis 1993, ce concours de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV) se déroule chaque année à pareille époque et réunit les meilleurs musiciens vaudois issus des qualifications régionales. Plus de 220 musiciens (instruments à vent, percussions et tambours) concourent, afin de désigner pour chaque catégorie le champion vaudois. Cette rencontre a pour but de stimuler l'enthousiasme des musiciens et d'assurer la promotion instrumentale dans notre canton.

Seul un enseignement de qualité assure la pérennité d'une société de musique. La Lyre d'Echallens a compris ce message misant tout sur le développement de son école. Le résultat est probant, avec un effectif supérieur à cinquante musiciens, la Lyre est une imposante société d'une moyenne d'âge de trente ans. L'enseignement musical est assuré par douze professeurs qui se partagent les soixante élèves en formation. Cette année, une dizaine de musiciens se sont qualifiés pour les finales vaudoises. A plusieurs reprises,

l'un d'entre eux a obtenu le titre de champion vaudois dans sa catégorie.

C'est la première fois qu'une société du Gros-de-Vaud organise un concours cantonal. A nous, par l'intermédiaire de notre livret de fête de faire connaître notre région et nos partenaires à l'ensemble des musiciens du canton. A nous d'accueillir dans les meilleures conditions ces jeunes finalistes et d'offrir une image positive et dynamique au public présent. Venez nombreux encourager les candidats aux titres de champions vaudois, dignes représen-

tants des quelques 2500 élèves formés par nos écoles de musique. Elèves, oxygène indispensable à la survie de nos sociétés, afin qu'elles poursuivent le rôle social et culturel qu'elles exercent en animant les quartiers, les manifestations et cérémonies officielles de nos villages.

Echallens se réjouit de vous rencontrer dans le complexe scolaire des Trois Sapins le samedi 18 novembre 2006 pour la 14^e finale des solistes et petits ensembles et vous souhaite déjà de passer une agréable journée en notre compagnie.

Pierre Matthey, président

COURRIER DES LECTEURS

Le camp de la SCMV... un lieu formidable de rencontres !

Lorsque l'on pose nos affaires dans la cour de l'école pour la 1^{re} fois, on a l'impression d'arriver dans une immense fourmilière ! Puis, peu à peu, on apprend à se connaître et à composer avec tout le monde !

Les uns sont timides, d'autres s'ennuient (!) ou au contraire sont très ouverts.

Tout ce joyeux mélange fait que chacun y trouve son compte et revient l'année suivante !

Après une journée bien remplie, (faudrait quand même pas oublier qu'on vient aussi au camp pour se perfectionner!) certains font une petite virée en équipe dans Ste-Croix en prenant les plus petits et les nouveaux avec eux pour les mettre directement dans la superbe ambiance qu'est celle du camp !

D'autres préfèrent se faire une soirée cinéma dans leur chambre avec un écran géant. Sympa !

On apprend à se connaître très vite au fur et à mesure des répétitions ou sorties et le temps file à grande vitesse ! A la fin de

la 1^{ère} semaine, on se dit qu'on a encore 4 ou 5 jours pour aller faire un peu la noce le soir !

Malgré ces divertissements, on sait tous qu'il y a 2 ou 3 voire 4 concerts à préparer en finesse ... comme cette année ! Le stress commence, les répétitions sont programmées le soir également afin d'être au diapason le moment venu. Les moments de libre diminuent et on pense de plus en plus à la fin, au tout dernier concert. Le plus émouvant pour nous tous ! et ce n'est pas les participants qui me contrediront !

Ah ce dernier concert ! parlons-en ... quand l'ultime pièce est terminée et que les spectateurs commencent à s'en aller, tout le monde se sert dans les bras, on s'écrit des petits mots ou anecdotes sur notre t-shirt, on verse quelques larmes parfois !

« A l'année prochaine ... tu vas me manquer ! » ou encore « rendez-vous sur MSN » !

C'est fou, on dirait que c'est la fin du monde quand on doit se quitter !!

Et bien non ! en effet, une grande partie des élèves se retrouvent pour une fête quelconque organisée par l'un d'entre nous ou alors dans diverses manifestations comme les Girons des Jeunesses, les fêtes de musique ou autres. C'est un réel plaisir que de se revoir. On repense aux bons souvenirs du camp et que sans ce dernier nous ne serions pas entrain de nous marrer en repensant à tout ce que nous avons fait pendant ces deux semaines et que nous n'aurions pas connu des personnes géniales, de l'élève au prof, sans oublier tout ceux qui mettent sur pied ces traditionnels camps de la SCMV. Encore merci à tous !

Le camp est une chose, mais le fait de se revoir après prouve que l'amitié qui s'y est nouée dure bien plus longtemps que les quinze jours du camp !

Les fêtes organisées par certains élèves permettent de conserver un excellent contact. L'émotion des retrouvailles est sincère et c'est avec plaisir que l'on se repasse le CD du camp précédent ! Ce sont des moments supers !

Un petit message pour ceux qui hésitent encore ... venez au camp de la SCMV... vous ne le regretterez jamais ! vous y vivrez des moments inoubliables en musique et en amitié !

Bien cordialement à tous
Lionel Perreten, tambour



Tarif des honoraires pour le jury

Le Comité central a fixé les indemnités des membres du Jury comme suit:

Indemnité journalière (jusqu'à 5 heures de présence) (max. 2 heures pour les repas ne seront pas comptées)		Fr. 400.–
Pour chaque heure supplémentaire de présence		Fr. 100.–
Séance du jury la veille (en cas de nécessité)		Fr. 200.–
Frais de voyage (billet de train 1re classe), de subsistance et de logement à la charge du Comité d'organisation		
Rapports	Morceau de libre choix et imposé	Fr. 45.–
	Marche	Fr. 30.–
Rapports généraux		Fr. 200.–

Aarau le 29 avril 2005

Pour le Comité central ASM
Hans Luternauer
Président central

Pour la Commission de musique
Blaise Héritier
Président

COURRIER DES LECTEURS

Représentant d'une petite société et par conséquent d'une petite école de musique, je me pose certaines questions sur la position de la SCMV en rapport avec le projet de loi sur l'enseignement de la musique.

Dans ce projet, certaines valeurs qui me sont chères ont tendance à disparaître au profit de la musique pure et de la professionnalisation de notre hobby. Il est vrai que nous sommes des sociétés de musique avant tout, mais la voie vers laquelle nous tendons met en danger des notions telles que le bénévolat qui est un des piliers de nos sociétés et ceci à tous les niveaux. Ce concept est donc en péril, que ce soit celui du comité à qui l'on substituerait partiellement des bureaux centralisés ou au niveau de la direction et de l'enseignement où certaines personnes qui pratiquaient jusque lors se verraient quasi exclues pour diverses raisons directes ou indirectes. A titre de comparaison, c'est comme s'il on voulait imposer un entraîneur professionnel aux clubs de football de 3e ou 4e ligue.

On me parle de donner des chances équivalentes à tous les élèves de notre canton, mais ceci reste utopique quand on sait les disparités entre nos différentes communes, entre les niveaux musicaux des sociétés et même entre ceux de nos professeurs.

Dans le cas où certains élèves manifestent un intérêt plus poussé, nous avons toujours été en mesure d'admettre et il le faudra toujours malgré le changement de méthode, que l'on doive se déplacer pour faire ses études dans la ville d'à côté ou dans le chef lieu du canton.

D'ailleurs est-ce qu'on le veut réellement n'avoir que des musiciens d'élite ou est on en droit d'admettre que certains prennent autant de plaisir, si ce n'est plus, à jouer à niveau inférieur et à privilégier des notions telles que la camaraderie ou la cohabitation entre différentes générations.

Un autre point qui me dérange, ce sont les termes parfois utilisés, à l'image de la charte éthique grâce à laquelle on est à même de considérer que tous ceux qui ne l'ont pas signée n'ont pas d'éthique, c'est à dire aucune notion de discernement du bien et du mal. Toujours à propos de la charte éthique, on a commencé petit pour exiger de plus en plus et tout ce qui paraissait tout d'abord des options se transforment petit à petit en obligations à

l'image de la charte elle-même. Dans les faits, la grande majorité de nos sociétés mettent un point d'honneur à respecter la plupart des points de celles-ci, même s'ils ne l'ont pas signée !

Tout ceci coûte plus cher et cet argent servira d'une part à payer des services qu'effectuaient des bénévoles et d'autre part et à rémunérer des postes de travail créés artificiellement alors que certains se contenteraient d'un niveau quelque peu inférieur. Afin de nous encourager à appuyer ce projet, on nous fait miroiter des incitations financières. Comment pourra-t-on assurer les montants en question lorsque l'on connaît la situation précaire du canton et celle encore pire de certaines communes. A titre d'exemple, un bourg tel que le nôtre dispose de près d'une trentaine de sociétés locales pour une population de 2400 habitants et je n'ose pas imaginer ce qui se passerait si toutes celles qui s'occupent de la formation de jeunes revendiquaient les mêmes montants. La commune ne pouvant pas donner suite à ces revendications, le risque d'attiser la jalousie des autres exploserait.

A ce stade de la réflexion, il serait d'ailleurs intéressant que la SCMV fournisse une simulation financière du coût de l'enseignement musical et de son mode de financement afin que nous puissions tous juger de notre pérennité.

Enfin, ma crainte est que vous vous éloigniez de trop des préoccupations et des structures des sociétés de petite et moyenne importance qui représentent cependant la majorité des membres dont vous tirez votre légitimité.

Tout ceci est peut-être un peu exagéré me direz vous, mais je voulais toutefois vous faire part de certaines réflexions dans le but d'attiser un débat resté trop stérile jusque lors.

Olivier David, Yvonand

Cette lettre a été reçue suite aux informations sur la future loi sur l'enseignement de la musique non-professionnelle qui ont été données lors des séances décentralisées de ce printemps. Le comité central de la SCMV et la commission des écoles de musique ne peuvent que vous encourager à venir nombreux à notre prochaine assemblée générale où des réponses concrètes aux questions soulevées seront communiquées.

32^e FÊTE FÉDÉRALE DES MUSIQUES

Le CC en supporter à Lucerne



A l'initiative d'Alain Bas-sang, Président de la SCMV, les membres du CC se sont rendus à Lucerne lors des deux week-ends de la 32^e Fête fédérale des Musiques. Le but de ces voyages n'était pas de jouer les touristes mais de soutenir les musi-

ciennes et musiciens des sociétés vaudoises qui concourraient. Par ce résumé et ces quelques photos, le comité central désire, une fois encore, féliciter toutes ces formations vaudoises qui ont relevé le défi lucernois. Concernant les brillants résultats obtenus par

nos harmonies, fanfares et brass bands, nous nous référons à l'article très complet publié dans le journal Unisso du 14 juillet 2006. Quant aux photos publiées ci-après, elles ont été prises, sur le vif, par le président cantonal et le responsable du journal. *JHZ*



L'avenir de Payerne prête au départ.



La fanfare municipale de Mont-sur-Rolle au KKL.



L'Harmonie Lausannoise avant son concours de marche.



Une supportrice de Concise cire les souliers au départ de concours de marche.



Une bonne idée, le drapeau vaudois au milieu de ceux de Gilly et Bursins.



L'Union instrumentale de Prilly en salle de concours.

Dans la magie du spectacle

On attend du show, on cherche l'innovateur, on veut du spectacle. Du jamais vu. Du grandiose. On est les premiers, nous les jeunes, à vouloir que ça bouge. On n'en veut plus du ringard!

Osons le show, clamions-nous dans notre dernier numéro. Afin d'attirer un plus large public ou encore de se sortir de leurs habitudes vieillottes, les fanfares cherchent dans le spectaculaire. «La Riviera joue les Virtuoses», «Croisière en Vaud» par l'école de musique de Nyon ou encore « Entrez dans la danse » de l'Harmonie lausannoise. Chacun cherche le challenge qui le fera avancer et grandir. Osons donc le show et prouvons que les fanfares regardent vers le futur!

Pourtant, que fais-je lorsque le camp de la SCMV propose de l'exceptionnel? Je pleurs mes habitudes, je suis nostalgique du passé, des choses habituelles. De ce qu'on faisait avant. Avant tout ce refus ! Vous direz que je ne danse jamais sur le même pied. Elle veut du neuf, et voilà qu'elle regrette le vieux.

Pour certains, c'était un premier camp. On ne peut alors que découvrir quelque chose de nouveau. D'autres arpentent les rues de Ste-Croix, ou celles des Collons même, depuis quelques années déjà. Outre la découverte: la comparaison! Aïe aïe. Je me rappelle encore d'un certain «ah, à l'époque de Leysin...», que l'on nous lançait à tout va, histoire de faire retomber notre fougue de nouveaux conquérants.

Au camp de musique de la SCMV, ce qui est chaque année indispensable, c'est avoir mal aux lèvres le dernier jour. Avoir mal aux lèvres (ou aux poignets), cela signifie qu'on a travaillé, qu'on a joué et progressé. Cette année pourtant, je ne peux taire une certaine déception. Ce fut un spectacle grandiose, riche en émotions. Mais à vouloir voir grand, le plus important a été quelque peu laissé au second plan. Le show a pris le dessus et la musique n'était alors plus qu'un outil du spectacle et s'était fait subrepticement piquer la vedette. Pas assez de notes, peut-être trop de paillettes. Une certaine fierté, certes, mais toutefois atténuée par la frustration d'un concert manquant de musique, le but premier de ces deux semaines de camp.

Difficile évidemment de plaire à tous. Il fallait marquer le coup. Un 25ème! De plus, chaque année se doit d'être différente. Innover, évoluer, surprendre. Mais, derrière ces projecteurs rayonnants, n'a-t-on pas négligé ce qui nous fait avancer? La musique, le fait de jouer, ensemble.

Au fil des pages, découvrez le point de vue de Serge Gros et de Jean-Claude Bloch, ainsi que les anecdotes de la cuvée 2006, sans oublier les petits potins musicaux dont nous avons le secret.

Bonne lecture!

[Fanny Richardet]

**Ont participé à ce cahier:
Fanny Richardet**

Denis Hauswirth

Romain Cochand

Alain Gillièron

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fourni des photos du spectacle, et sans qui ces pages n'auraient pas pu être illustrées!

f @ n f @ r e s

Nous y faisons nos réunions, nous y bravons la tempête et le brouillard, notre centre névralgique, que dis-je, notre for s'y trouve désormais, je parle bien sûr d'Epalinges.

Epalinges et ses 7780 Palinzards, Epalinges et son micro climat nordique, Epalinges et son harmonie mérite quelques lignes sur la marge verte. Pourquoi?

On y arrive. Cliquant sur le net à la recherche du «prochain» de la rubrique, la page d'accueil du site internet de l'Harmonie Municipale d'Epalinges m'a, je le reconnais, séduit au premier regard. Typographique à souhait, équilibrée et subtile, sur un fond blanc de légèreté, franchement, on accroche.

La suite n'est qu'autant efficace, avec une présentation épurée et sobre. Des infos à jour et des photos amusantes à regarder. La rubrique de l'école de musique est particulièrement développée et c'est bien là qu'on devine une harmonie qui va de l'avant.

C'est promis, on fera une délégation «cahier jeunes» à la prochaine soirée annuelle, et en attendant, allez donc faire un tour sur www.harmonie-epalinges.ch.

<http://www.harmonie-epalinges.ch>
[DH]





L'équipe:

Jean-Claude Bloch: compositeur
Sylvie Lehmann: textes, mise en scène
Jean-Pierre Hartman: compositeur
Serge Gros: direction



La régie son et lumières



Jean Marc Richard



Naissance d'une aventure



Nous sommes certainement dans un tournant avec nos sociétés. La musique statique mais de qualité est certes intéressante et nous fait vivre de belles émotions. Mais ajoutez-y un aspect scénique et le moment devient encore plus magique.

Cela fait plusieurs années que j'ai l'occasion de monter des spectacles dans lesquels l'ensemble à vent est vraiment mis en valeur et pas seulement utilisé comme musique de fosse ; et à chaque fois la réussite est au rendez-vous.

Ces grands moments musicaux ne seraient pas possibles sans des bénévoles dévoués, passionnés et volontaires. Ce qui me fait dire qu'avec des personnes qui ont ces qualificatifs, n'importe quel projet peut être monté, s'il est bien réfléchi et original.

Lorsque je suis allé voir mon ami Yves Huber (alors responsable administratif du camp SCMV) il y a environ trois ans pour lui proposer mon projet, il m'a regardé avec un petit sourire. Il avait tout de suite compris l'ampleur du projet. Je lui ai alors dit que si on devait faire quelque chose, autant le faire grandiose, à la hauteur de la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV).

Bien sûr l'idée était là, palpable dans l'espace temps, l'envie aussi, la passion toujours, mais il nous manquait un des éléments essentiels, l'argent. Car malheureusement c'est toujours là que la chatte a mal aux pieds. Mais, il ne fallait pas sous-estimer la direction du camp et la Société cantonale. Avec persévérance et volonté, ils ont réussi à réunir une bonne partie des fonds, ce qui nous a permis le feu vert du projet.

Entre-deux, lors d'une soirée, je me suis retrouvé avec Sylvie Lehmann et Jean-Pierre Hartmann autour d'un verre à parler de notre passion, le spectacle et la musique. Pourquoi ne pas réunir nos énergies et notre envie de renouveau pour créer un spectacle? Après leur avoir parlé de mon projet, il n'en fallait pas plus pour que les idées en soient jetés.

Nous voilà donc régulièrement réunis, des soirées entières, à lancer des idées, à les trier tellement elles étaient nombreuses et pour finir à les mettre sur papier. Le rêve commençait à prendre forme. Mais comme toute gestation, avant l'accouchement il y a beaucoup de «contre action».

Les effets lumières, la salle, les décors, la main d'œuvre, les outils, etc. Heureusement, lorsque Yves a arrêté on ne l'a pas remplacé par «des manchots»: Nicole, Vivi, Jean-Daniel, Serge, déjà tous aguerris par d'autres expériences du même genre. Toute leur équipe a réussi en deux semaines à relever le défi qui fut, vous vous en doutez, de grande taille et ambitieux.

Ce fut de grands moments d'émotion. Et si le spectacle était grandiose, la relation humaine en fut encore plus riche. Car sans la passion et la volonté de tous ces jeunes musiciens venus de tout le canton de Vaud, rien n'aurait pu se faire.

Merci à vous tous pour toute cette magie et ces grands moments passés en votre compagnie. S'il y a bien une chose qu'on ne pourra pas nous voler c'est le souvenir de ce beau rêve que nous avons vécu tous ensemble sur la note de l'émotion.

[Jean-Claude Bloch]

Raphaël Frey
un musicien suisse allemand parmi les
Welches



Parce que son gymnase oblige ses élèves à passer deux semaines en Romandie afin de perfectionner cette difficile, mais si jolie langue française, Raphaël doit réviser son verbe être, mais surtout trouver une terre d'accueil. Non sans mal, et après plusieurs coups de téléphone, notre jeune bernois est inscrit au camp de la SCMV. Ainsi, il pourra allier la musique et le français. On le sait bien, les musiciens, c'est une grande famille: «J'ai pensé que ce serait difficile de devoir parler tout le temps en français. J'étais un peu nerveux et sceptique de vivre deux semaines parmi les Romands, même si je n'avais jamais rien entendu de particuliers à leur sujet... Mais finalement, ça n'a pas du tout été difficile: je suis tombé face à des gens très ouverts! J'avais déjà fait d'autres camps, mais on ne peut pas les comparer avec Ste-Croix. C'était des camps de musique classique, un peu plus stricts peut-être. A Ste-Croix, j'ai eu beaucoup de plaisir. La première semaine plus détendue m'a beaucoup plu: j'ai participé au cours d'impro, fait du sport, mais pas beaucoup dormi, c'est d'ailleurs peut-être le seul point négatif. Mais, j'imagine que ça ne peut pas changer!

Le spectacle, c'était beaucoup d'émotions. C'était génial, et j'ai aussi beaucoup aimé la musique. C'était deux semaines très enrichissantes, les gens que j'ai rencontrés, les profs et les organisateurs étaient très sympas. Le point positif: le camp entier!» Merci à Raphaël pour son petit accent charmant, qui a l'air d'avoir fait des ravages, puisqu'il reçoit encore des sms de jeunes welchettes... en allemand?

[Fanny Richardet]

Un jour en stage d'été...

Les derniers potins du camp rien que pour vous!

Cette année, le camp commence un dimanche. Au grand bonheur de certains, pas d'atroce examen le premier jour, sauf pour les 44 nouveaux venus.

Pour vous seuls, le mystère de la mythique potion verte de Mme Maman du camp: dextrose, maltodextrine, fibres alimentaires, extraits de végétaux, (menthe 2%, thé vert 1,5%, champignons 0.5%), substances minérales 3.5% (acétate de calcium, phosphate de potassium correspondant à 600mg potassium/100g, carbonate de magnésium) colorant complexe de cuivre de chlorophyllines, arômes. Et ceci vendu au prix de 39.70 francs les 200gr. Même que cette année, un élève en a redemandé!

Le numéro 81 a oublié une première fois sa corvée, euh TIG (Travaux d'Intérêt Général) vaisselle, puis deux fois les corvées qui devaient la remplacer. Fallait le faire !

Rallye, dimanche 16 juillet. Mission: créer un instrument de musique, avec tout (ou presque) ce qu'on dénicher sur notre chemin. Que voit-on arriver à l'heure des grillades? Un cortège de picolos 100% naturels et de bouteilles de blanc, accompagnés de leur porte drapeau, et leur demoiselle d'honneur. En avant, marche!

Dans l'envers du décor: quelques 226 cailloux peints en blancs, ainsi que plusieurs sapins et autres arbustes ; une longueur totale de 700 mètres de bâche noire, afin de recouvrir les parois vitrées du centre sportif ; mais surtout la sueur des papas, de quelques jeunes musiciens et de toute autre gros bras prêts à donner un coup de main. Ça va toujours plus vite à démonter qu'à monter!

Objets trouvés: une sourdine de trombone, deux lyres, une belle paire de chaussure noire pour garçon, quelques lutrins, une veste de pluie pour garçon et quelques top et t-shirts (même les officiels du camp). Mise aux enchères dès aujourd'hui!

Les filages s'enchaînent. Les nuits se raccourcissent. Quoi? Un musicien s'endort pendant une répétition et se fait photographier par un collègue. Le scoop de derrière les fagots:

quelqu'un aurait surpris J.-D. B. en pleine sieste pendant un des trois concerts. Scan-da-leux! ;-)

Sympathiquement sombre expérience: jouer dans le noir lors de notre répétition générale publique. Le mystère règnera jusqu'au jeudi. Des petites lampes de remplacement pour nos lutrins arriveront pour le deuxième concert. Pfiou!

Tout le monde le sait, une bonne platée de spaghettis, ça donne du pep et des forces. Du coup, sur ordre des responsables, c'est au chef de redoubler d'imagination pour les quatre dernières soirées de concert: pesto, arrabiata, thon, bolognese et j'en passe, pour finir sur d'inoubliables lasagnes. Chapeau cuisto!

Samedi 22, à l'heure du souper: le micro en main, Nicole et Jean-Daniel nous annoncent que Jean-Marc Richard a fait de la pub pour notre spectacle au «Kiosque à Musiques». Nous devons peut-être interpréter notre spectacle deux fois le soir même. Réaction à froid: «Et nos parents, ils vont faire quoi pendant qu'on joue une deuxième fois?» No comment!

Afin qu'ils ne partent pas sur la pointe des pieds: Pauline Strehler (2 camps), Etienne Glinz (2), Gaëtan Savary (3), Lionel Perreten (3), Boris Gasic (3), Léonard Testori (4), Aude Perrin (4), Cédric Ottinger (4), Sylvain Losey (4), Cyril Jeanneret (4), Vincent Hédiguer (4), Guillaume Seiler (5), Géraldine Schaefer (5), Lauranne Jayet (5), Cécilia Grosjean (5), Stefan Destraz (5), Romain Bourgeois (5), Philippe Graf (6), Valéry Fessler (6), Emmanuel Roy (7), Gilles Cheseaux (7), Fanny Richardet (8).

Quatorze jours. Trois concerts. Des souvenirs pleins les yeux. Un spectacle d'exception. Des pleurs. Beaucoup de rires. Des amourettes. Des amitiés. De la musique. Une aventure que chacun a vécu à sa manière: entre joies, déceptions, découvertes et passion. Chaque année bien différent, mais toujours inoubliable. Un camp, c'est tout cela, et bien plus encore.

[Fanny Richardet]



Le Chef en action!



La Fameuse marche



Vue d'ensemble



Je crois que ça a été une belle expérience pour lui, il l'a fait volontiers et il était très souple.

Certains acteurs étaient des musiciens du camp?

Oui, nous avons passé des castings, nous avons pris en priorité des jeunes qui faisaient du théâtre, mais tout le monde avait sa chance. Certains rôles exigeaient que le jeune ne joue pas du tout avec son instrument pour le spectacle, donc quelques-uns ont tout de suite refusé, ce que je peux comprendre. D'autres ont accepté en privilégiant le côté exceptionnel de ce 25e camp. Ils ont tout de même joué lors de la journée des parents, avec les petits groupes.

Une anecdote? Quelque chose de particulier qui t'a marqué?

Je dois dire que l'une des choses qui m'a le plus frappé, c'est le moment où on a fait le cortège. On passe tous beaucoup de temps avec nos sociétés pour essayer de mettre en place des défilés qui présentent un peu, et là, les jeunes ont réussi à être impeccables très rapidement. Ensuite, on s'est rendu compte que les lyres n'étaient pas terribles au niveau visuel. On a alors demandé aux professeurs de leur apprendre la marche, 3-4 minutes de musique quand même, par coeur, sans vraiment être sûrs que ce serait possible. Et en fait ils ont très vite assimilé, du coup, ce moment du spectacle était l'un des plus réussis. C'était important pour nous que ce passage soit bien, car c'est finalement l'un des seuls où les musiciens bougeaient.

L'autre anecdote que j'aurais, c'est les petites lumières que nous avons commandées pour fixer sur les lutrins. Elles ne sont jamais arrivées, et donc le mercredi, à la générale, il a fallu jouer uniquement avec les lumières d'ambiances, parfois vraiment faibles. Ils ont tous joué le jeu, ils se sont débrouillés et même certains moments où il faisait noir, ça a passé. C'est une chose qui aurait été difficilement réalisable avec suivant quelle fanfare... ils ont été très pros!

La collaboration avec la commune de Sainte-Croix semble fructueuse...

Ils nous mettent l'infrastructure à disposition, et cette année nous avons joué au marché, le samedi, lors la journée des parents. Le jeudi soir, lors de la première, il ne faisait vraiment pas beau, du coup les petits groupes qui devaient jouer en

préambule du spectacle se sont démenés pour trouver des endroits à l'abri de la pluie, en allant même parfois jouer quelques morceaux dans les bistrotts. C'était très sympa, je crois que la commune a bien apprécié. Il y a de fortes chances que le contrat qui arrive à terme l'an prochain soit reconduit.

Ce spectacle, une expérience unique ou quelque chose à refaire?

Un questionnaire a été envoyé aux jeunes pour savoir ce qu'ils avaient aimé et moins aimé. J'ai remarqué que le fait d'avoir les deux harmonies, A et B, manquait un peu... Les grands aiment bien se savoir dans l'harmonie A, et avoir des pièces plus difficiles à travailler. Nous allons donc de toute manière revenir dans un concept plus traditionnel, un spectacle pareil représente un investissement humain et financier qu'on ne peut pas reproduire chaque année.

Nous avons également demandé aux jeunes leur préférence pour le concert final à Sainte-Croix ou à Savigny. A Sainte-Croix, on est sur place, donc les économies de transports ne sont pas négligeables. Mais la salle n'est pas forcément bien adaptée, cette année il a fallu amener des podiums de tout le canton! Donc rien n'est encore décidé, l'avenir nous le dira!

Le mot de la fin?

Ce 25e camp est une expérience qui restera dans les mémoires de ceux qui l'ont vécu. Je pense que même si durant la préparation il y a eu des moments moins amusants, les jeunes sont maintenant contents et fiers d'y avoir participé. De plus, il a réuni beaucoup d'anciens qui ont pu se retrouver lors des trois concerts. Les médias locaux ont bien joué le jeu au niveau de la publicité, on regrettera que de plus grands médias n'aient pas porté plus d'attention à cet événement, notre télévision suisse romande par exemple, pour ne pas la citer!

Merci à Serge pour le temps qu'ils nous a accordé, ainsi qu'à son épouse Emmanuelle pour la très bonne raquette qui a suivi ces belles paroles!

[Denis Hauswirth] rédacteur
[Romain Cochand] photographe
[Alain Gillièron] scribe et conducteur

Fragile
Têtes Raides



JE PREFERE LES GENS QUI NE ME COMPRENNENT PAS JE PREFERE COMPRENDRE LES GENS QUI COMPRENNENT QUE JE NE LES COMPRENDS PAS JE COMPRENDS QUE LES GENS QUI COMPRENNENT QUE JE NE LES COMPRENDS PAS JE LES COMPRENDS

Ce sont quelques mots qui résument à merveille les pensées farfelues de ce groupe mythique français que sont les Têtes Raides. Au début des années huitante, leur musique explorait une sorte de punk-rock agrémenté de musique guinguette. Actuellement le groupe s'oriente plus du côté punk déjanté à souhait.

Leur dernier album, Fragile, est un petit bijou. Sortit dans les bacs fin 2005, il est accompagné d'un DVD présentant le groupe au studio. Délire assuré! Leurs chansons passent du rock agressif au punk mélancolique, les paroles n'ont pas de double ou triple sens mais probablement un quadruple sens venu de nulle part. A découvrir absolument...

Et si vous en avez l'occasion, c'est un groupe à ne pas louper sur scène. Spectacle garanti, un petit conseil, attention au lancer de slip fanatique!
[Romain Cochand]

N o s e x c u s e s

Quand les problèmes se succèdent!

Qui a dit que les e-mails étaient le futur de la communication? Je dirais plutôt que c'est de l'anti-communication! En effet, après bien des soucis avec nos précédents fournisseurs e-mails, nous avons enfin notre adresse à la scmv. Mais, une erreur de frappe a fait disparaître un petit "." (point) au bas des pages de notre précédent numéro. Donc, encore une boîte qui n'a pu être relevée ces derniers mois!

Nous vous informons donc que notre adresse est désormais: cahier.jeunes@scmv.ch (avec un petit point entre "cahier" et "jeunes").

Nous nous excusons pour les désagréments générés.

[Alain Gillièron]

PS: vous pouvez toujours nous envoyer les mails envoyés ces derniers mois ou nous proposer votre candidature au sein de notre rédaction.

PS2: que pensez vous des sondage SMS? Si nous vous propositions ce genre de service, seriez-vous prêts a dépenser quelques centimes pour nous envoyer vos SMS?

Afin de dépouiller les nombreuses lettres de postulation reçues et afin de convoquer les candidats à des auditions la ACJJ (Amicale Cantonale des Jeunes Jubilaires) met au concours un poste de:

SECRETÈRE

(bénévole)



Délais de postulation: 30 décembre 2006

Profil recherché:

Avoir fait HES ou terminé l'école obligatoire.

langues: français (écrit), anglais (écrit), chinois (parlé et écrit)

informatique: Notepad (ou équivalent),

Pour tous renseignements: Jules Eisen, Buchillon
(jules_eisen@hotmail.com)

Afin que les auditions se passent dans de bonnes conditions, nous recherchons également une trentaine de musiciens (en particulier Cornet Principal, 2ème, 3ème, Alto solo, 1er Bary-Thon, euphonium assistant, trombone solo, trombone basse, tambours, triangle, sousaphone). Ouvert à tous les instruments et aux bois. **C'est urgent!**

v u d e l ' e x t é r i e u r . . .

L'œil d'un spectateur innocent au 25e du camp

A peine arrivés à Sainte-Croix, c'est au milieu de petits groupes musicaux çà et là qu'on évolue doucement à travers la foule. On ne parvient que difficilement à aligner trois pas de suite sans croiser un musicien qu'il nous faut alors saluer. Soudainement on se voit interrompre dans nos retrouvailles par une horde de tambours déchaînés qui font leur chemin à coups de bâton sur des tonneaux. Quelques minutes de show puis ils s'en vont laissant place à un ensemble de saxophones, un air de flûtes traversières ou autres sonneries de trompettes. Bref, la musique nous encercle, nous prépare déjà à ce qui va suivre, le 25e du camp SCMV!

Une petite heure plus tard, le mouvement de foule en direction de la porte d'entrée se fait sentir. On suit, évidemment, histoire de ne pas se retrouver tout derrière, juste à côté de la porte d'entrée, debout sur la pointe des pieds. La salle est comble, au bord de la rupture. On s'installe, on regarde les décors, une forêt de blanches branches... Avec la pénombre, les lumières subtilement réglées, on plonge alors dans l'ambiance. On se demande si on est dans une salle de concert ou au beau milieu d'une forêt tout droit sortie d'un film fantastique.

Le spectacle démarre, et ensuite, libre à chacun de s'y laisser prendre. L'ambiance créée par la musique est en symbiose avec les lumières, les couleurs et les paroles. On suit l'aventure de ce personnage qui nous conduit à travers une forêt étrangement habitée, et avec qui nous pourrions à notre tour réfléchir quelque peu sur notre façon de vivre. On apprécie les enchaînements sans bémol et des interventions plutôt impressionnantes, comme le cortège, réglé aux petits oignons et parfaitement exécuté. On apprécie des acteurs au top et dans leur personnage.

Dans un final grandiose porté par une musique prenante, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que les divers protagonistes sont félicités pour le superbe moment qu'ils nous ont fait passer, pour l'accomplissement de ce spectacle du 25e aussi émouvant que réussi.

C'est en sortant qu'on se dit alors que notre musique peut prendre des formes grandioses, et insoupçonnées, lorsqu'on s'en donne les moyens!

[Denis Hauswirth]



V o i l à

C'est mon dernier camp
Toujours à la même heure, jamais au bon moment
Quand on le commence, on est jeune et inconscient
De la future douleur qui nous attend

Plus tu grandis, plus tu t'attaches
De la bamboulé au pub
Jusqu'aux douces amouraches
Mais tu es juste sûr que pour le dernier
Ca ne sera pas le t-shirt, mais les joues que tu taches

On n'y pense pas trop
Tu profites de chaque minute
Car tu sais que tout te fera plaisir...
Même une dispute

Et là tu te rappelles que c'est la fin
Comme un coup dans le cœur
Tu n'auras plus pendant ces deux semaines,
tes frères et tes sœurs
Les quelques jours à part, hors du temps réel
Ces moments loin de tout ce qui est artificiel

Encore merci à tout ceux qui font que cela existe
Merci papa, merci maman
Pas ceux qui nous regardent au concert, mais ceux qui s'occupent de nous évidemment
Les gars, les filles, jamais je ne vous oublierai
Car la vie ne serait que plus dure sans ces souvenirs parfaits

Je vous souhaite tout le bonheur du monde
Pour aujourd'hui et pour demain
Que votre musique éclaircisse l'ombre
Et mette le monde main dans la main.

[Guillaume Seiler]
5ème et dernier camp



Les Diplômés du 25ème Camps



Des Diplômés désormais VIP

Le Maestro nous raconte...

Nous sommes le mercredi 23 août 2006, la Ford Ka Night Sky Black Edition de Alain avale le goudron à vive allure en direction des Paccots. A son bord, les trois énergumènes que vous connaissez, râlant à tour de rôle sur le camping car hollandais plutôt statique, les cyclistes (maillots jaunes!) en plein effort, zigzaguant en saccades pour garder l'équilibre avec leur vitesse proche du zéro, et d'une manière plus générale sur le temps magnifique dont le ciel nous a gratifié tout au long de ce mois d'août historique.

Bref, arrivés à notre but, et après une surdose de concentration pour ne pas se tromper de chemin du Critsou, nous sommes aimablement accueillis par la famille Gros dans leur chalet familial.

Ni une, ni deux, nous voilà confortablement installés sur les fauteuils, un verre dans la main droite - sauf Alain qui se charge de prendre des notes - et nous y allons.

Lorsque tu as commencé le camp, est-ce que tu t'imaginais déjà un tel résultat final?

Au niveau du spectacle, je savais qu'il se préparait depuis plus d'une année entre Sylvie Lehmann, Jean-Claude Bloch et Jean-Pierre Hartmann, mais je n'en savais pas beaucoup plus. Mon rôle était de m'occuper de la musique, d'engager les professeurs et de leur donner les directives.

J'avais déjà fait le camp en tant que directeur dans le passé, mais jamais avec autant de participants. Cette année, il y en avait environ 160! J'ai d'ailleurs été impressionné par l'organisation et l'information. L'équipe de Jean-Daniel Buri et Nicole Krumenacher a vraiment fait un énorme boulot. Les premiers jours, les jeunes ont pu apprécier des présentations sur beamer, et ils étaient dès le début complètement informés sur ce qui était prévu.

Les professeurs, il y en avait beaucoup?

D'habitude il y a environ 25 professeurs, cette année il n'y en avait que 17. Cela vient du fait qu'il n'y avait qu'une seule formation, l'harmonie au complet, donc moins de

sous-groupes A1, B1, etc.

J'ai été impressionné par le professionnalisme et le niveau musical du concert. C'est quoi le secret?

Le niveau musical était plus abordable que d'habitude, et il y avait moins de morceaux qu'à un concert traditionnel. Du coup, les élèves ont rapidement déchiffré la musique, et les professeurs ont pu travailler plus en détail. Pour vaincre la difficulté de la mise en scène du spectacle, nous devons avoir des pièces qui passaient sans trop de problèmes. Le spectacle durait une heure, alors qu'un concert dure au moins deux heures, mais là tout le monde jouait tout le long.

Ce qui a également donné cette image professionnelle, c'est la gestion de la lumière. C'était très long à mettre en place, car tout est programmé sur ordinateur, mais le résultat en valait la peine. Malgré tout, aux répétitions, j'ai demandé à la technique si je pouvais répéter durant leur réglages car pour les jeunes les temps d'attentes devenaient un peu pénibles...

Jean-Claude Bloch t'a cédé sa place de directeur musical du camp, mais il était toujours là pour le spectacle. La collaboration s'est bien passée?

Oui, car les rôles étaient clairement définis dès le départ. Il n'est intervenu que dans le rapport de la musique au spectacle. Nous discutons souvent avant les répétitions, afin d'aller dans le même sens entre le côté musical et la mise en scène.

... et avec Jean-Marc Richard?

J'ai eu peu de contacts avec lui, car il devait souvent s'en aller et revenait pour les répétitions. Mais c'était étonnant de le voir s'imprégner du personnage. Au début, lors des répétitions, c'est Jean-Pierre Hartmann qui jouait son rôle. Et lorsqu'il est arrivé, on a vu soudainement le personnage prendre vie. C'était très impressionnant.

Il avait demandé à ne pas avoir trop de texte, mais je crois qu'il a été bien servi! Au début, il avait une oreillette pour que Sylvie Lehmann lui donne les indications scéniques au fil de la musique. Je me demandais comment il arrivait à être aussi précis!



Le fameux camping car hollandais



Le maillot jaune de l'étape Chexbres-Les Paccots



Le projet était comme ça!

Un camp qui tombe dans l'eau !...

Le camp OFP est un camp qui réunit chaque année une quarantaine d'enfants de diverses sociétés. A l'origine, il y a 19 ans, ce camp était principalement ouvert aux sociétés de Oron, Forel et Promasens (FR). Actuellement le camp accueille également des jeunes d'Étoy, d'Aclens, Bussigny ou encore Lucens.

Une semaine de répétitions, dans la station valaisanne de Torgon, a suffi pour mettre en place un programme de concert des plus variés. *Pirate des Caraïbes*, *Le Gendarme de St-Tropez* ou encore *Le Roi Lion* pour le côté cinématographique. Enfin, diverses pièces légères telles que *Showtime!* Et, en guest star, un magnifique arrangement de *La Croisière s'Amuse* a permis aux élèves de divertir un public acquis à notre cause.

Les jeunes musiciens ont donné trois concerts. Le premier le vendredi soir, pour l'office du tourisme de Torgon; nous remercions d'ailleurs les dix personnes qui ont formé le public... Le samedi, en collaboration avec la Fondation Coup de Pouce, nous avons joué dans le Parking souterrain des Crosets. La Fondation Coup de Pouce est une fondation qui organise des camps et des activités pour les personnes en situation de handicap mental. Cette année, la fondation a organisé un camp en collaboration avec un cirque, la compagnie Roue Libre (France). Après avoir partagé un repas en commun,

nous sommes tous partis en défilé au lieu du concert initialement prévu. La fanfare ouvrant la parade, suivie d'une trentaine de jongleurs, clowns et autre personnel du cirque. Ambiance garantie... Pour finir, le samedi soir, tous les parents et amis se sont déplacés à Promasens pour un concert haut en couleurs.

Au menu du camp, une finale de la Coupe du monde (et viva Italia !!!), matchs d'improvisation, piscine, rallye, descente aux flambeaux et l'inévitable disco du jeudi soir. On notera également un mémorable match de foot à pieds nus, moniteurs vs jeunes, match qui fut perturbé par les renvois gastrique "contrôlés" d'une jeune demoiselle (*nom connu de la rédaction ndlr*) ...

Comment ne pas parler du camp, sans parler de THE élément du camp. L'eau ! Pas seulement celle pour couper le Pastis ou rallonger le sirop. Mais surtout celle, bien fraîche, qui remplit allégrement la fontaine derrière la maison. Même les plus réticents ont bu la tasse dans cette eau glacée. En commando sur-organisé, l'équipe de cuisine s'est retrouvé encerclée et plongée. Sans parler du trombone basse (*nom connu de la rédaction ndlr*) qu'il a fallu aller chercher dans son lit !!!

En 2007, le camp OFP fêtera ses 20 ans. La fête promet d'être belle, très belle...

[Romain Cochand]



Le vendredi 9 juin 2006 a eu lieu à Aclens le désormais traditionnel Récital SCMV. La soirée a débuté par l'audition de l'Ecole de musique d'Aclens, durant laquelle le public a pu apprécier des jeunes et des tout-jeunes de la région. C'est en deuxième partie que les quatre solistes ayant passé cette année l'examen SCMV de niveau supérieur avec mention se sont produits.

Avec des prestations de qualité devant un public d'école de musique au regard émerveillé, l'idée d'associer le récital à une audition a su convaincre. De quoi motiver les jeunes élèves présents dans la salle, et de quoi montrer où conduit un travail assidu de son instrument...

Bravo à eux!

[Denis Hauswirth]



FESTIVAL DES MUSIQUES POPULAIRES – MOUDON LES 30 JUIN, 1^{er} ET 2 JUILLET 2006

Troisième rendez-vous réussi

Plus de 10'000 personnes se sont déplacées à Moudon pour venir écouter les 55 groupes qui animaient ce festival.

Ensembles de cuivres, de chanteurs, d'accordéons, de musique folklorique, venus de toute la Romandie et même de Suisse allemande, ont égayé les rues enso-

leillées de la cité moudonnoise. Par leurs prestations de qualité, ces ensembles ont suscité l'intérêt d'un public diversifié venu les applaudir sur les huit scènes installées dans la ville, dont une occupée par la RSR pour le « Kiosque à Musique » et deux autres par la TSR pour les divers enregistrements qui ponctueront

la nouvelle émission «La Boîte à musique», remplaçant «De Si De La».

Et si d'aucuns avaient la fibre moins « populaire », le concert de Flavie Crisinel et de son mari Olivier Cheuwa (Gospel, Negro spirituals) le vendredi soir et la soirée jazz le samedi soir, les invitaient par une autre «voie» ou «voix» à découvrir

cette manifestation unique en son genre en Suisse.

Reste que si les organisateurs ont été satisfaits, que le public a été conquis, tous les musiciens des associations de musique populaire le soient autant. Ainsi, la cité broyarde pourrait voir naître une 4^e édition de ce festival.

MPC

MONTREUX, LES 25 ET 26 NOVEMBRE 2006

32^e Concours des brass band

Willy Zumbrennen et l'Association Suisse des Brass Bands présentent le 32^e Concours Suisse des Brass Bands, qui se déroulera les 25 et 26 novembre 2006 au Centre de congrès et à l'Auditorium Stravinski de Montreux et qui réunira des participants de cinq catégories venus de toute la Suisse.

Tandis que le samedi 25 novembre verra concourir les brass bands des catégories 1 à 4, le dimanche 26 novembre sera réservé à ceux de la catégorie Excellence, dont le vainqueur sera couronné champion suisse et ira défendre les couleurs de notre pays lors du championnat d'Europe, les 3 et

4 mai 2007 à Birmingham, en Angleterre.

Le 25 novembre 2006 au soir, l'Auditorium Stravinski accueillera, sous le slogan EMOTIONS IN BRASS, le traditionnel CONCERT DE GALA qui réunira le BRASS BAND FRIBOURG (dir. Arsène Duc), JON SASS, tubiste américain (soliste invité), le SLOKAR TROMBONE QUARTET et THE WORLD LARGEST TROMBONE ENSEMBLE.

A l'issue du concours Suisse des Brass Bands, l'Association Suisse des Brass Bands offrira à notre relève l'occasion rêvée de se produire devant un public de connaisseurs, sous le slogan SWISS CHAMPIONS IN

CONCERT. Ce bref concert réunira les lauréats et vainqueurs des différents concours suisses de solistes et ensembles. Petit avant-goût: le Genevois AR-

THUR HNATEK, vainqueur du Concours Suisse de Batteurs et Percussionnistes 2006!

Pour plus de renseignements: www.brass.ch





**BOUTIQUE
WEISS
MODE MASCULINE**

- PRÊT-À-PORTER
- UNIFORMES
- HABITS POUR SOCIÉTÉS

1530 PAYERNE – 1630 BULLE
Tél. 026 660 62 25



www.raiffeisen.ch

La Société de Musique l'Echo du Chêne à Pampigny
met au concours le poste de

DIRECTEUR(TRICE)

Fanfare harmonie de 30 membres environ.
Evolue en 3^e division
Entrée en fonction automne 2007
Audition printemps 2007

Pour renseignements et candidature :

Marc-André Baumberger

Rte de l'Isle 9

1142 Pampigny

Tél. 021 800 49 19 ou Mobile 078 655 12 40

Union Instrumentale de Payerne, fanfare de première division
comptant 40 musiciens et 10 tambours, met au concours le
poste de

DIRECTEUR(TRICE)

Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2007.
Délai de postulation au 30 octobre 2006.
Répétitions le mardi et vendredi de 20 h à 22 h.
Nos concerts annuels les 30 novembre et 1^{er} décembre 2007.
Formation de nos élèves de l'école de musique

Renseignements auprès de **M. Alain Blanc**, tél. 026660 7394
ou president@instrumpayerne.ch

Les candidat(e)s sont prié(e)s de nous faire parvenir leur offre
écrite accompagnée d'un curriculum vitae et leur prétention
de salaire à :

Union Instrumentale, Alain Blanc, Moulins 15, 1530 Payerne

La Fanfare de Cheseaux-sur-Lausanne

société, composée de 28 musiciens évolue en 3^e division Brass
Band, est à la recherche d'un

BATTEUR

Les répétitions ont lieu le jeudi, dès 20h

Pour renseignements et candidatures

M. Pierre-André Maillefer, Président

Ch. de Sainte-Marie 6

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

tél 021 731 3372

E-mail : pierre-andre.maillefer@bluemail.ch

Carrosserie de Boissonnet S.A.

G. Blanchard
Le carrossier des musiciens
Membre de l'Union instrumentale de Prilly

Equipement moderne
Peinture au four
Marbre pour voiture



Ch. de Boissonnet 70
1010 Lausanne
Tél. (021) 652 82 46
Fax (021) 652 82 56



**C o r p s
de musique
Montreux
Clarens**

Harmonie fondée en 2000
niveau deuxième division

Répétitions : jeudi (générale)
Mardi (partielle)
Activités : concerts, sorties, voyages
Concert annuel : 27 janvier 2007
au Casino Barrière
à Montreux
Ambiance : excellente

recherche des musiciens et des musiciennes

Trompettes – euphoniums/cors/altos Mib – hautbois – basses Sib et Mib –
percussionnistes – et tout autres instruments bienvenus

Pour tous renseignements :
Christine Robert, présidente, tél. 0765295973
ou par e-mail : ch.robert-grand@bluewin.ch